ABEC SECURITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 85, avenue Jean Baptiste Clément
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
B 389 305 442 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 16 DECEMBRE 2024

Le 16 décembre 2024, Jacques Courdier, gérant de la Société ABEC SECURITE,

Il est préalablement rappelé que l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 février 2016 a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci, une réduction de capital d'un montant de 3811.22 euros, par voie de rachat de 250 parts sociales au plus de la société, au prix unitaire de 164 euros.

Le procès-verbal de cette assemblée a été déposé au greffe du Tribunal de commerce le 14 novembre 2024. Plus d'un mois s'est écoulé depuis ce dépôt.

Le Gérant constate que plus d'un mois s'est écoulé depuis le dépôt au greffe du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 février 2016 ayant décidé la réduction du capital de la société et qu'aucune opposition n'a été effectuée, dans le délai légal, par un créancier dont la créance aurait été antérieure à ce dépôt.

Le Gérant constate, en conséquence, que la réduction de capital d'un montant de 3811.22 euros, pour le porter de 7622.45 euros à 3811.23 euros, décidée par l'assemblée générale extraordinaire le 5 février 2016, par voie de rachat et annulation de 250 parts sociales d'une valeur nominale de 15.24 euros chacune, au prix unitaire de 164 euros, appartenant à Luc Courdier à hauteur de 250 parts, est devenue définitive, de même que la modification des statuts décidée par ladite assemblée.

Il est procédé immédiatement au rachat desdites parts, conformément à la décision de l'assemblée en date du 5 février 2016 sans que le rachat donne lieu à un acte distinct de celui constatant la réalisation définitive de la réduction de capital.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la gérance.

La gérance
Jacques Courdier

